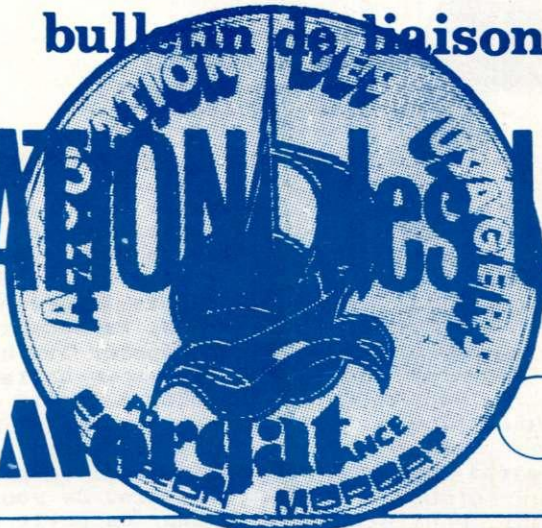


bulletin de liaison

ASSOCIATION DES USAGERS

Crozon - Morgat

du port



ADRESSE : Rédaction, Publicité, Annonces, Correspondance - Capitainerie du Port de MORGAT

Association Loi 1901



ditorial

Chers Amis,

Lorsque l'Association, l'année écoulée, avait reçu nos Amis de Brest et de Camaret, j'avais lancé l'idée de réunir toutes les Associations de la Rade et de la Baie "grande idée" qui a été concrétisée grâce à notre vice Président Claude Galtat chargé des relations extérieures.

Le 16 mars les Associations de la Rade et de la Baie se sont réunies au Faou, où, au cours d'un dîner débat tous les problèmes ont été passés en revue, gestion des ports, relations avec les communes, avec les autres usagers, tarifs, équipements, pêche, sécurité, animations, assurances, gestion et organisation des Associations, etc...

C'est 20 Associations qui ont été contactées, 16 ont répondu favorablement, 14 Associations étaient présentes soit 30 personnes participant aux débats, le Parc d'Armorique très intéressé par les activités nautiques était représenté par Monsieur Eric Berthou.

Comme vous le constatez, l'Association a de grandes idées et son dynamisme en permet la réalisation ; c'est également cette force qui permettra à l'Association de défendre vos intérêts et d'oeuvrer pour l'organisation rationnelle du Port de Morgat

Une nouvelle fois, je demande à nos Amis qui ne sont pas encore membres de l'Association de venir nous rejoindre. Dans beaucoup de ports, les Associations représentent la presque totalité des usagers, pourquoi pas nous ? Seriez-vous moins motivés.

Une nouvelle saison arrive, nous aurons le plaisir de nous retrouver sur la grande bleue, et j'espère voir tous les bateaux du Port de Morgat porter haut et fière la flamme de l'Association, et montrer de ce fait notre force et notre solidarité.

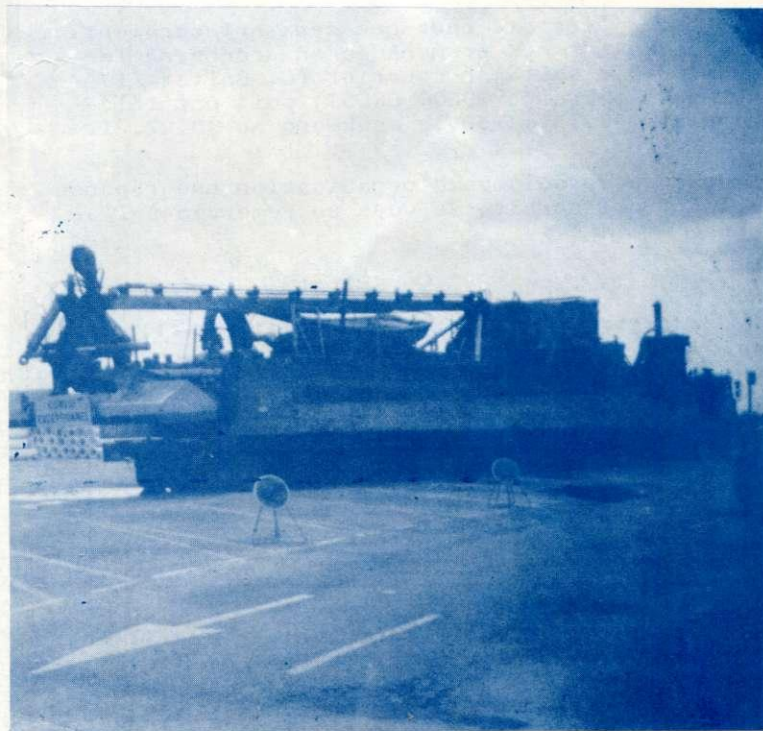
Bien Amicalement
Votre Président
J. LE BLAIS.

Amis SOCIETAIRES

PENSEZ A REGLER VOTRE
C.O.T.I.S.A.T.I.O.N

PORT de CROZON-MORGAT

TRAVAUX



ARRIVEE DE LA DRAGUE PAR
LA ROUTE .
FIN DES TRAVAUX : FIN MAI 90



10.

MAI 90

VOILE



nouvelles du port

a l'association

Pour ceux qui font de la voile

Dans notre dernier bulletin, j'avais demandé à nos sociétaires pratiquant la voile, s'ils seraient intéressés par l'organisation de croisières promenades.

Ayant eu quelques échos favorables, nous avons décidé de nous associer à l'initiative de nos amis du Y.C.R.B. et de participer à leur rallye croisière "Tro Breiz" qui devrait nous conduire à Concarneau avec escale au retour à Audierne, pour le week-end du 1er mai. Nous espérons bien que cette participation sera de l'ordre de 1 à 5 bateaux Morgatois.

Nous comptons, suite à cette expérience, organiser les 23 et 24 juillet une promenade vers Port Lannay en collaboration avec le Parc Régional d'Armorique et si le temps le permet une sortie vers l'Aber Wrac'h avec escale à Camaret, courant Aout date à déterminer.

Il est bien évident que cela ne pourra se faire que si nous avons suffisamment de participants

Aussi, j'insiste pour que ceux qui seraient intéressés par ces promenades en groupe me le fasse savoir soit par courrier (C. Galtat 119 rue Anatole France 29200 BREST) soit par téléphone (98.45.15.34 ou le week-end au 98.27.21.34).

Pour des problèmes d'organisation une réponse rapide m'obligerait. Je vous en remercie à l'avance.

C. Galtat

.....

Le mot du trésorier

Amis SOCIÉTAIRES

PENSEZ A REGLER VOTRE
C.O.T.I.S.A.T.I.O.N

Veuillez adresser votre contribution de 130 Frs, libellée au nom des usagers du Port de Morgat, soit à :

- Mr ALLEMANY à la Capitainerie,
- Mr LE BLAIS, Président, rue Louis Jouvet Crozon,
- Mr LE ROY, Trésorier, Penfrat Morgat.

Votre carte annuelle, valable jusqu'au 1er mai 1991 vous parviendra par retour du courrier.

D'avance Merci.

Le Trésorier

Messieurs les plaisanciers

Avec les beaux jours vous préparez vos bateaux et sortez en mer. Pensez vous toujours aux tempêtes de cet hiver qui ont malmené le matériel du port ? Malgré cela les bateaux n'ont pas eu de dégâts importants et cela grâce à la vigilance du Personnel Portuaire qui passe chaque jour réparer les bouts usés et remettre en place les paves battages. Voilà pourquoi je vous demande, à la fin de vos vacances de changer vos amarres et vos paves battages crevés (trois de chaque côté. Les pneus sont interdits). Nous sommes aussi en plein travaux de dragage jusqu'à début juin. Je vous demande d'être compréhensible pour ce petit désagrément.
Merci.

Le Maître du Port

CROZON - MORGAT
STATION VOILE
=====

Les Nouvelles du Réseau

France Station Voile

L'Assemblée Générale Constitutive de France Station Voile a eu lieu à Paris le 27 Mars 90 dans les locaux du ministère du Tourisme. Crozon - Morgat était représentée, à la demande de Mr Cornec, par Mr Yves Moullec, premier adjoint, ainsi que Paul Le Lay - Dr C.M.C.M. - et Christine Tamburro - Dr A.D.T.E. - chargés d'assurer la coordination technique.

France Station Voile devient ainsi un organisme association loi 1901 - indépendant avec ses propres statuts.

L'article de ces statuts relatif à la constitution du Conseil d'Administration précise toutefois qu'il y aura parité au C.A. entre les représentants de la FFV et représentants (élus ou techniciens) des stations.

Mr Jean Louis Monneron, Président de la FFV, en sera également le Président. Bien qu'il eut souhaité une double présidence (Pdt FFV + un Maire d'une Station Voile), cette proposition n'a pas été retenue. Les risques de disfonctionnement ou de scission liés à cette double présidence pouvant mettre en difficulté le réseau national.

Un représentant finistérien figure au C.A., il s'agit de Mr Philippe Ozou, Président du Centre Nautique de Carantec.

Remarque : la tenue de cette réunion au Ministère du Tourisme avait valeur de symbole. En effet les services techniques de ce dernier s'intéressent beaucoup au label Station Voile et à l'organisation qui en découle. Aussi par la voix de Mr Moisset, délégué aux Industries Touristiques, Le Ministère du Tourisme a renouvelé ses intentions de collaboration étroite avec ce réseau, qui oeuvre à l'organisation touristique des stations littorales offrant des prestations nautiques.

Station Voile Bretagne

Les 29 et 30 Mars, les Stations Voile de Bretagne - Saint Malo, Pléneuf Val André, Baie de Morlaix, Crozon - Morgat, Fouesnant, Quiberon et Carnac (ces trois dernières étant postulantes) - se sont réunies pour deux journées de travail à Quiberon sur l'invitation de cette commune. L'accent a été mis sur la commercialisation

de produits ciblés standards et fiables, l'analyse du catalogue 90, les projets pour le catalogue 91, les structures de gestion, la fiscalité, les structures de coordination, la formation, la communication interne et externe.

Il faut noter que la mise en place de regroupements régionaux est liée au nombre croissant depuis 2 ans des Stations Voile sur le littoral français. Pour que les réunions de travail ne soient pas alourdies par un nombre important de participants, les régions se réuniront indépendamment. L'équipe technique de France Station Voile assurera la coordination. Une réunion nationale aura lieu une fois par an.

Station Voile : Une ligne de conduite Le rapprochement entre Nautisme/Tourisme/Résidents

Seuls la fédération entre tous les acteurs d'une Station peut permettre son bon fonctionnement.

Pour mettre en œuvre les actions inhérentes à Station Voile, et dans cet esprit de fédération, il est demandé à chaque station de nommer un coordinateur, qui ne soit pas le directeur du centre nautique, mais qui soit rattaché à une structure de développement lorsqu'il en existe une, ou responsable d'une structure créée à cet effet, s'il n'en existait pas jusqu'alors.

À l'heure actuelle, dans l'attente de la création de ce poste sur la commune de Crozon, cette fonction est assurée conjointement par Paul Le Lay et Christine Tamburro.

Station Voile de Crozon - Morgat Une référence "L'espace Voile"

1990 a permis de dépasser le stade expérimental de 89, et a démontré, si besoin en était, les intérêts multiples de cette organisation. À l'heure actuelle de nombreuses stations nous rejoignent, et s'organisent pour en faire de même.

ISA

CENTRE DE PLONGÉE

Port de Plaisance de Morgat
B.P. 46 - 29160 CROZON-MORGAT
☎ 98 27 05 00

FRANCE



CENTRE DE FORMATION professionnelle

PROGRAMME DE L'ECOLE DE PLONGEE

SAISON 90

Le centre I.S.A. nous communique

Comme tous les ans, nous organisons un stage "RETRO-BULLES" ; celui-ci aura lieu du 6 au 10 juin 1990.

Nous reconduisons, cette année également, les journées "Portes Ouvertes" aux adolescents des Ecoles de Crozon, en vue de la découverte de la plongée sous-marine.

Nous participerons, en juillet prochain, à l'animation du 6^e Salon du Livre Maritime à Concarneau.

Nous faisons, actuellement dans la ville du Mans, une exposition sur nos équipements anciens. La ville de Bordeaux nous a également demandé nos scaphandres anciens pour exposer lors de sa Foire Internationale.

Notre activité a débuté fin mars et nous recevrons, tous les week-end des plongeurs de la France entière, de la Belgique et de Hollande qui viendront découvrir nos eaux.

La période estivale commence à bien se remplir ; nous accueillerons environ 150 adolescents cet été.

Nous espérons que l'activité de notre centre de plongée n'entravera pas trop la vie de l'association des plaisanciers et pour que cette bonne cohabitation persiste, nous rappelons que sur simple présentation de la carte de l'association, une intervention plongée est offerte gratuitement.

Et il est important que le bon sens (giratoire) soit gardé pour notre station !

L'Equipe ISA



ÉCOLE DE PLONGÉE
Bretagne

A. LE BRETON

PRESQU'ILE NAUTIQUE

MERCURY

98.27.02.19

90, bd de la France libre. MORGAT



VENTE ; ACCASTILLAGE

REPARATION

HIVERNAGE

les nouvelles de l'association

Les nouvelles de l'Association

Le journal

Lors de la réunion de bureau du 20 janvier 1990, il a été décidé de ne plus faire parvenir le bulletin à tous les usagers du port mais uniquement aux adhérents.

Cette décision est prise pour favoriser les membres de l'Association, il est anormal que ceux qui ne payent pas leurs cotisations reçoivent gratuitement le journal.

Cette édition est donc la dernière expédiée à tous.

Les activités de l'été

Une fois de plus, nous allons animer le port par nos manifestations habituelles suivant le calendrier :

concours de pêche : samedi 07 juillet 1990
samedi 18 août 1990

Journée Sécurité : mardi 17 juillet 1990
journée à thème, la météo et la navigation
jeudi 09 août 1990
grande journée sécurité avec toutes les administrations concernées

Rallye nautique : les 23 et 24 juillet 1990
baie + rade + remontée de l'Aulne jusqu'à Chateaulin

Le bureau

A la demande du Président, il est créé des commissions. Un membre du bureau sera responsable de chaque commission. Ceci dans le but de répartir le travail et également de réorganiser l'Association, celle-ci devant fonctionner même en l'absence du Président.

- activité pêche, animateur Mr Leroy
- activité voile, animateur Mr Galtat
- activité sécurité, animateur Mr Guégan

L'Assemblée Générale est fixée au :

Sam 04 Aout 90

Election au Conseil Portuaire

Le Conseil Portuaire est une assemblée de 15 membres qui est consultée pour avis concernant les différentes opérations ayant trait au port.

Deux postes titulaires et deux postes de suppléants sont à pourvoir au titre de la plaisance.

Cette élection a eu lieu dans les locaux du port le vendredi 26 avril à 14 heures sous la présidence du conseiller général J.J. Fabien Président du Conseil Portuaire.

Les élus à l'unanimité font tous partie de l'Association.

- Sont élus titulaires :
Léon Jaguelin (Président d'honneur de l'Association)
Claude Galtat (notre vice président)
- Sont élus suppléants :
Pierre Leyrat (membre)
Elie Leroy (notre trésorier)

Le bureau de l'Association vous souhaite d'agréables vacances.

Le secrétaire
Mr Ely

Amis SOCIETAIRES

PENSEZ A REGLER VOTRE
C.O.T.I.S.A.T.I.O.N

AN HEOL PHOTO

Service PHOTO-EXPRESS
VOS PHOTOS DEMAIN A PARTIR DE 15 H 00

Egalement....
Location Camera Vidéo



Boulevard de la Page-Morgat

Place du Champ de Foire, 29160 CROZON
Tel. 98 27 19 50

Cabinet

CONSULT'YS

tél. 98.27.11.56

Jean LE GOFF

LOCATION VILLAS
Achats, Ventes

AGENT
IMMOBILIER
ENAIN
CROZON
Place du Champ de Foire

PRAT PNEUS

Pneus Tourisme - PL - Motos
Montage - Equilibrage - Réparation

bateaux Jeanneau; Bombard

moteurs Mariner....

CROZON 29160 - Tel. 98.27.12.51

S.N.S.M



Nouvelles de la S.N.S.M.

- Les Voiles de la Liberté

Pendant une semaine, du 9 au 16 Juillet, Rouen a vécu à l'heure de la Marine à Voile. Plus de 20 grands voiliers de diverses nationalités étaient amarrés le long des quais. Depuis les Goëlettes de la Marine Nationale, l'Etoile et la Belle Poule, de 37 mètres, jusqu'aux trois mâts de plus de 100 mètres, Amerigo Vespucci (Italie), Drujba (URSS), Libertad (Argentine) etc.

La S.N.S.M. était présente sur un stand remarquablement décoré et animé. Et la S.N.S.M. du Finistère avait délégué l'un des plus beaux fleurons de sa flotte : le Canot tous temps "Président Joseph Oulhen" de l'Aber Wrac'h, qui a évolué sur le plan d'eau durant toutes les festivités.

Au cours d'une réception à bord du "Gorch Fock" (RFA), l'Amiral Leenhardt, Président de la S.N.S.M., déclara notamment : "Nous sommes très attachés à notre organisation privée à base de bénévoles, professionnels de la mer, soutenus par la solidarité de tous ceux qui se préoccupent de la sécurité en mer. Les constructions de nouveaux canots, les actions de prévention et de communication sont entreprises avec l'aide de partenaires... Les résultats de la S.N.S.M. pour l'année 1988 sont importants (10 180 personnes secourues et 837 sauvées d'un danger grave ou d'une mort certaine) ont été obtenus grâce à la disponibilité, au courage et au dévouement des 4 000 sauveteurs bénévoles."

- Les 100 ans de la Station de St Guénolé

C'est le 3 février 1989 que la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés prenait la décision d'ouvrir une station à St Guénolé.

Le canot qui équipe aujourd'hui cette station est le "Capitaine de Vaisseau Richard" construit en 1952 aux Chantiers de l'Estérel à Cannes. Il fut le 1er canot à moteur de la station et était équipé à l'origine de 2 moteurs de 55 CV lui permettant une vitesse de 8 noeuds. Il a subi 2 refontes : en 1974 et 1986. Equipé maintenant de 2 moteurs de 140 CV il atteint une vitesse de 20 noeuds.

Avec ses 38 ans d'âge, le Canot tous temps "Capitaine de Vaisseau Richard" arrive actuellement à la limite de son temps de service. Il est sorti au cours de ces derniers mois à de très nombreuses reprises pour des interventions souvent périlleuses, comme ce fut le cas en novembre 1987 au profit du bateau de pêche "St Sauveur".

C'est pourquoi la Station de St Guénolé souhaite maintenant la mise en plan d'une unité plus moderne.

- Un espoir pour Camaret ?

Le Canot tous temps "Amiral Amman" est maintenant opérationnel à Audierne. Nous avons pu l'apprécier lors d'une sortie inaugurale le 3 mars dernier au Raz de Sein. Le Patron, Maurice Yven, nous a fait part de sa satisfaction de pouvoir disposer d'un matériel moderne, performant et très bien adapté aux missions de sauvetage qui l'attendent et ce, dans des conditions de sécurité et de confort très appréciées de l'équipage.

La bénédiction du Canot "Amiral Amman" aura lieu le 5 mai à Audierne.

L'ancien canot d'Audierne, le "Madault de Buffon" doit être convoyé à St Malo pour expertise. Si son état le permet, il pourrait subir une révision générale qui le rendrait apte à assurer encore quelques années de bons et loyaux services.

Mais, il n'est peut être pas interdit de penser qu'il pourrait remplacer l'"Amiral Leclerc" dans l'abri de la Station de Camaret. Tous les pêcheurs et plaisanciers de la Presqu'île le souhaitent ardemment : espérons qu'ils seront entendus et obtiendront ainsi satisfaction.

De toutes façons, n'oublions pas que si nous voulons en Presqu'île une présence S.N.S.M. efficace, cela ne se fera qu'avec l'aide de tous les usagers de la mer. Alors, pour que la S.N.S.M. nous aide, aidons - là !

C. Galtat

Devenez membre adhérent 100 Frs
membre donateur 250 Frs

S.N.S.M. Délégation du Finistère
20 Bd Gambetta
29200 BREST

Tél. : 98.20.45.17

O NON A LA DROGUE !!!
OUI, au véritable chocolat, STIMULANT
ANTIDÉPRESSEUR, ÉNERGETIQUE, pour les
SPORTIFS...
la chocolatière »»
Espace 5 CROZON
(5% de réduction au porteur de l'annonce)

Bricosphère

Electro-Ménager

Visserie Inox

Décoration
Bricolage
Jardin

S.A.R.L. FABIEN ROCADE NORD.
29160 CROZON MORGAT - Tel

98 27 19 79

pêche

PLAISANCE

CHRONIQUE du PECHÉUR PLAISANCIER

A l'attention des pêcheurs de bars

"LA TRAINÉ CRIMINELLE"

Voilà un beau titre susceptible de faire travailler les imaginations. Que les copains se rassurent. La pratique de la méthode ne leur vaudra pas de connaître la paille humide des cachots... Maintenant, que voilà le titre, je dois mettre quelques détails au point : j'ai trouvé l'essentiel du présent article dans deux revues balieutiques, dont je me suis inspiré largement. Je m'en voudrais d'être le geai paré des plumes du paon... Deuxième remarque : n'étant pas féru de traîne, je n'ai pas essayé la méthode. Je suis persuadé que des amateurs le feront. Je serais curieux de savoir exactement ce qu'ils en pensent. Par pudeur ou fausse honte (?) on ne nous communique jamais rien, alors que je sais des amis qui auraient beaucoup à dire...

Un fait d'observation

La plupart du temps les bars se tiennent sur les zones rocheuses dans des profondeurs d'eau souvent très faibles, toujours irrégulières (les vieux disaient "dans 20 cm d'eau, il y a du bar"). Ce n'est que très rarement, en général après les fortes tempêtes, qu'on les trouve en pleine eau. Ces seigneurs des ressacs, amateurs des écumes et des eaux très oxygénées semblent à leur heure, apprécier un peu de tranquillité. Ce ne trahirai aucun secret en expliquant ainsi l'exceptionnel rassemblement de bars au fond de l'anse de St Nicolas à la fin de l'hiver de tempêtes que nous avons vécu. Même pour eux, les conditions devaient être intenable entre Men Coz et la chaussée de la Chèvre. Mais il n'en est ainsi que quelques mois dans l'année. Le reste du temps il faut prospecter les hauts fonds et les zones rocheuses le long de la Côte et plus au large, quitte quelquefois à raser l'écueil. La pêche au bar est souvent une pêche d'audace, sans toutefois perdre de vue le sacre - saint pied de pilote. Et voilà l'origine de beaucoup de déconvenues. Le plomb de la ligne immergé à l'arrière du bateau finit par accrocher. Souvent c'est la catastrophe. Il reste au fond, entraînant les 100 m de ligne et le leurre. Il arrive qu'échauffé par de multiples essais malheureux, le collègue en St Pierre évite soigneusement les zones dangereuses, sans doute les plus fréquentées par battues par les ressacs. Partant de ce fait d'observation des gaillards ingénieux ont concocté une autre forme de plombée, qui s'est avérée si nourrière que la ligne ainsi grée est devenue "criminelle"...

Une plombée adaptée aux rochers des petits fonds

En partant du principe que les irrégularités fonds rocheux jointes au poids du plomb sont causes majeures d'accrochage, on a pensé que là où ne passait pas le plomb conique, dans une enfractuosité étroite par exemple, un fil lesté avait toute chance de ne pas accrocher. Voilà tout le secret de la "plombée criminelle"... simple comme l'oeuf de Christophe Colomb... Vous prenez un fil solide, 80/100e environ sur lequel vous enfitez tous les 20 cm un plomb allongé de 20 g. Pour le bloquer sur le fil, un léger coup de marteau à chaque extrémité. Attention, il y a une astuce à respecter. Les méplats de chaque plomb doivent être strictement alignés, bien dans le même sens. Faute de quoi le lest aura tendance à tourner, ce qui est toujours désagréable en pêche. Un lest de 400 g suffit pour les hauts fonds (mais rien ne vous empêche de le modifier, en vous en tenant aux olives allongées de 20 g. Autrement plus l'olive est longue et plus la traîne accroche). Un mauvais croquis valant mieux qu'un long discours, reportez vous aux dessins.

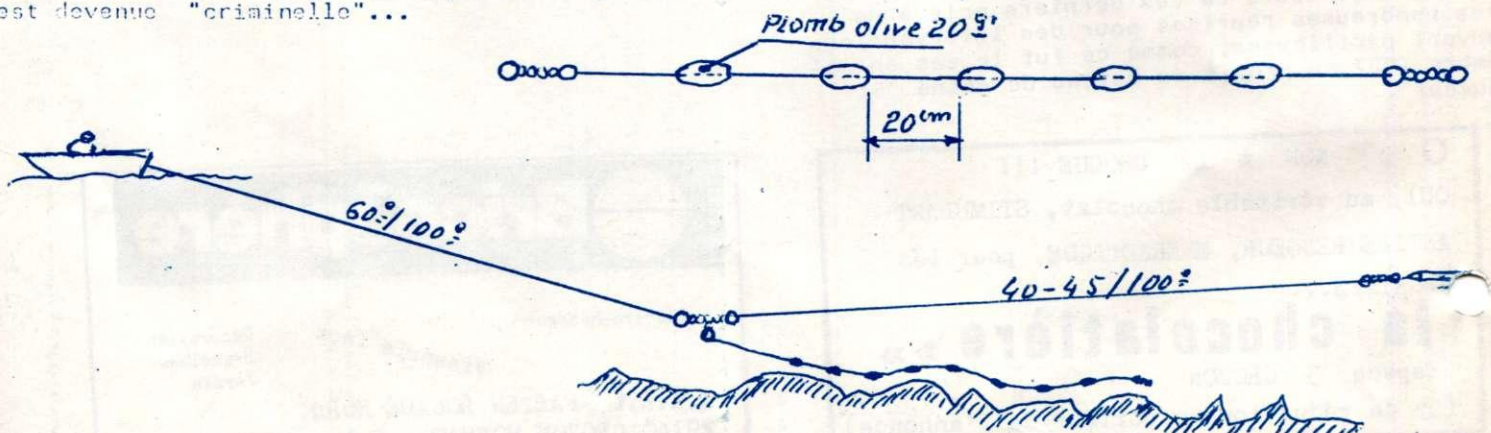
En pêche, la bas de ligne épouse plus ou moins les irrégularités du fond. La ligne pêchera à moins de 1m au dessus. En principe elle n'accrochera pas.

Question leurre :

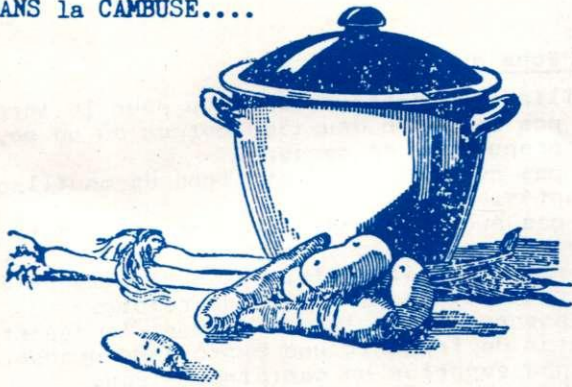
Un bon pêcheur du Golfe du Morbihan ne jure que par le peu de parc en lanier sur un hameçon simple. Aujourd'hui il n'y a que l'embarras du choix, raglous, rapelas, anguillons... j'en passe et des meilleures. Personnellement, je ne crois pas tellement que la couleur ait une influence. Il est (presque) prouvé que les poissons ne distinguent pas les couleurs. Par contre ils perçoivent fort bien les contrastes de teinte. Un autre pêcheur de mes amis va jusqu'à rayer de noir ses raglous lorsqu'il pêche dans la vague. Ayez donc des leurres de différentes couleurs et n'ayez pas peur de faire profiter les collègues des fruits de vos expériences, que j'espère concluantes. C'est la grâce que je vous souhaite. Amen...

Le petit plaisancier

P.S. Amis plaisanciers, voici venir le temps des grands rassemblements. Je vous en prie, quelque envie que vous en ayez, dispensez vous de jeter vos vieux plastiques par dessus bord. Songez aussi à ne pas laisser traîner de filins trop légers... Les hélices des copains n'en porteront que mieux. Merci pour elles...



DANS la CAMBUSE....



Recette Tirée du "Petit livre rouge"...

Maquereaux à la Chinoise...

Nous arrivons à la saison où le maquereau prolifère dans la baie. Tant à la traîne qu'à la maillette il arrive qu'on en fasse des paniers, dont la maîtresse de maison ne sait qu'en faire.

Pour vous changer un peu des éternels maquereaux frits - bouillis, voici une recette d'Extrême - Orient un peu plus haute en couleurs... et qui ne demande que fort peu de temps.

1er temps : Vous coupez en deux dans le sens de la longueur les maquereaux, vidés et éviscérés. Vous les roulez dans la farine et vous les passez à la poêle 5 mn dans l'huile chaude (un peu moins si ce sont des hisettes) Vous réservez.

2^{em} temps : Préparation de l'accompagnement
Dans une casserole, vous mettez :
- un gros oignon haché menu
- un demi verre de sauce soja noire
- un demi verre de vinaigre de vin
- un demi verre de vermouth
- une grosse cuillerée à soupe de sucre en poudre
- une grosse cuillerée à soupe de maizena
- un piment pili-pili écrasé

Vous laissez dans la poêle 2 cuillerées à soupe (environ) d'huile de cuisson du poisson. A feu modéré vous faites cuire l'accompagnement pendant 2 - 3 minutes, jusqu'à ce que l'ensemble épaississe.

Vous nappez vos maquereaux avec cette sauce. Vous servez chaud, avec un bon blanc sec.

Bon appétit
Le petit plaisancier

DECouvre Z.....
nos Plans d'Epargne Populaire
Ils s'adaptent à tous
Pour que vous en ayez un chacun

Crédit Mutuel
de Bretagne

une banque à qui parler

Pêche & Chasse

44, rue Alsace Lorraine - GROZON (face à la poste)

UN GRAND CHOIX DE VÊTEMENTS.
DE MATÉRIEL DE PÊCHE, (vente de gravettes)
MER, PLONGÉE.
MATÉRIEL DE SÉCURITÉ. Tél. 98.27.09.04

Magasin Vert

Les coups de pouce pour réussir

- JARDINAGE - BRICOLAGE - ANIMALERIE
- JARDINERIE
LA GARE Tel : 98 27 10 49

caves st_vincent

pierre GOALES

VINS FINS

crozon

Tel. 98.27.10.47

1, Boulevard De La France Libre

centre distributeur

ELIÉCLERC

ROCADE NORD

☎ 98.27.04.74

29160 CROZON



24/24



GROUPAMA d'ARMOR

Bien conseiller, bien assurer

Gisèle ANSEL

12 rue Charles LEVENEZ

Tel: 98 27 11 52 29160 CROZON

sécurité

CONNAITRE LA MER

Où se tiennent les dangers

Un des étranges paradoxes de la vie est que l'eau, qui est l'une des plus grandes sources de loisirs et de plaisirs, est aussi la source de quelques uns des plus grands dangers. Là où il y a de l'eau, il y a danger sous une forme ou une autre, et même s'il y a des moyens d'anticiper et de contrer ces dangers, l'eau prélève de nombreuses vies humaines chaque année.

Heureusement les dangers associés à l'eau ne sont pas absolus. Une situation dangereuse pour une personne peut être totalement sans danger pour une autre. Un bébé peut se noyer dans un mètre d'eau alors qu'un enfant plus âgé qui aura appris à nager pourra patauger joyeusement pendant des heures dans les mêmes profondeurs. Un scooter de mer qui procure des plaisirs sans dangers sur un lac ou des eaux abritées est potentiellement mortel en haute mer. Un veliplanchiste parfaitement capable de faire naviguer sa planche par brise modérée peut se trouver en sérieuse difficulté par soudain coup de vent.

Les Règlements sont fait pour éviter des situations dans lesquelles des personnes sont susceptibles de se trouver en difficulté ou des situations qui ne leur sont pas familières et de par là même en difficulté.

Le manque d'expérience est une des causes principales des accidents maritimes et la réglementation est faite pour éviter que des propriétaires de bateau inexpérimentés ne se mettent dans des situations difficiles avant d'avoir acquis une expérience suffisante pour les affronter.

Il n'est pas possible de donner une liste complète de tous les dangers, nous allons néanmoins vous donner une liste des principaux dangers en sports nautiques par activité :

I) Pêche en eau intérieure

- Surcharge du bateau.
- Ne pas avoir à bord le type ou le nombre prévu de gilets de sauvetage.
- Utiliser un bateau instable (étroit) ou à faible franc bord.
- Utiliser un bateau non prévu pour affronter un coup de vent pouvant survenir par surprise.
- S'éloigner trop loin de la côte ou d'un abri s'il y a risque de coup de vent.
- Utiliser un moteur peu fiable.
- Ne pas emporter une paire d'avirons.
- Utiliser un bateau sans réserve de flotabilité.
- Ne pas avoir d'écope à bord (seau rigide).

...

II) Pêche au large

- Utiliser un bateau non prévu pour le large.
- Ne pas avoir un deuxième moteur ou un moyen de propulsion de secours.
- Ne pas avoir d'ancre et ligne de mouillage adaptés.
- Ne pas avoir de radio et signaux de détresse à bord.
- Ne pas prévenir quelqu'un de ses intentions de route et temps estimé de retour.
- Ne pas consulter la météo avant le départ.
- Tenter de franchir une barre dangereuse.
- Ne pas emporter un container d'eau.
- Pêcher trop près d'une côte sous le vent ou d'un récif.
- Ne pas faire route terre quand un coup de vent se développe.

III) Voile en eaux abritées

- Ne pas surveiller les changements de temps.
- Ne pas vérifier que son bateau est en état de prendre la mer.
- Ne pas sélectionner le type de voile adapté au vent ou prendre un nombre de ris suffisant si un coup de vent menace.
- Ne pas avoir les réserves de flotabilité correctes aux endroits corrects.
- Ne pas vérifier les gréments avant de quitter la plage ou le port.
- Ne pas vérifier les conditions de navigation ou le plan d'eau.
- Naviguer trop près de la côte sous le vent.
- Ne pas s'entraîner à redresser le bateau retourné.
- Ne pas vérifier la possibilité d'un courant imprévu.

IV) Voile au large

- Ne pas vérifier tout le matériel de sauvetage avant l'appareillage.
- Ne pas s'assurer que le bateau est en état de prendre la mer.
- Ne pas contrôler qu'il y a suffisamment de vivres et d'équipement à bord pour rejoindre le prochain port.
- Ne pas vérifier les filières garde corps et lignes de vie.
- Inexpérience des conditions du large, particulièrement dans un coup de vent.
- Ne pas vérifier la déviation du compas.
- Lacunes dans les connaissances de la navigation au large.
- Inexpérience dans l'interprétation des manuels nautiques, cartes et avis aux navigateurs.
- Inexpérience à gouverner au compas.
- Inaptitude à surmonter le mal de mer.

...



Restaurant
de
CREPES

Repas de crêpes

Crêpes dessert

Salades

La Flambée

vue sur la plage et le port

MORGAT - 98.27.12.24

Cocktails

Coupes glacées

V) Ski nautique

- Manque d'expérience dans la manoeuvre de bateau à moteur de forte puissance.
- Inexpérience à l'utilisation de filins de remorquage avec ou sans skieur.
- Méconnaissance des réglementations locales et générales sur le ski nautique.
- Ne pas avoir un observateur surveillant le skieur à bord.
- Irresponsabilité et inconscience à grande vitesse, avec ou sans skieur.
- Inaptitude à interpréter les signaux du skieur.

VI) Planche à voile

- Ne pas rester dans une zone où les conditions de vent ne sont pas au dessus de vos capacités.
- Ne pas porter une tenue vestimentaire adaptée.
- Ne pas porter un gilet de sauvetage.
- Faire route au large par vent de terre.
- S'approcher des baigneurs ou autres bateaux.
- Ne pas se rendre compte de ses propres limitations, particulièrement en terme de fatigue physique.
- Ne pas connaître les réglementations locales et générales sur les planches à voiles.
- S'engager dans les chenaux de navigation.
- Ne pas vérifier son matériel avant de quitter la plage.

Ces listes de dangers ne sont nullement limitatives mais résultent d'une étude des erreurs les plus fréquemment commises et ayant entraîné des pertes de vies humaines. Je sais que vous êtes tous des marins confirmés et responsables mais, je pense aussi qu'un rappel occasionnel de quelques règles de base ne peut pas faire de mal.

Bien Amicalement

Louis Vervaer.

PÊCHE PROFESSIONNELLE

QUARTIER DES AFFAIRES MARITIMES DE

DOUARNENEZ - CAMARET

--oo00\$00oo--

LES

ZONES DE PÊCHE

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

3.1. NAVIRES DU PORT DE DOUARNENEZ

La diversité des activités de la flottille et des types de pêche pratiquée dans le quartier de DOUARNENEZ impliquent que les zones d'action soient très étendues (voir carte).

3.1.1. Thoniers Senneurs Océaniques (3 navires)

Jusqu'en 1982, l'essentiel de l'activité des thoniers senneurs océaniques se déroulait dans les eaux Africaines de la latitude du SENEGAL (DAKAR) jusqu'au Sud du Golfe de GUINEE.

Mais en matière de thon tropical au début de 1983, à partir de l'AFRIQUE OCCIDENTALE et du GOLFE DE GUINEE, on a assisté à un roulement généralisé vers l'OCEAN INDIEN à partir des SEYCHELLES, l'ANCE étant autorisée, en vertu d'un accord conclu entre l'archipel et la C.E.E. à pêcher dans les 200 milles seychellois.

Cette nouvelle orientation prometteuse quant à la ressource, n'a cependant pas été sans entraîner de lourdes difficultés de gestion aux armements (éloignements, transports, marché), dès la fin de 1984, une bonne partie des navires ont regagné les eaux occidentales africaines.

3.1.2. Thoniers Germoniers

Au Quartier de DOUARNENEZ, en fonction des années, on enregistre de 5 à 10 navires qui pratiquent la campagne du germon. Les mauvais résultats des 5 dernières années entraînent toutefois une baisse de cette activité. Ainsi 2 des 3 derniers germoniers purs ont été vendus en 1987. Cette pêche qui s'effectuait jusqu'à présent à l'aide de tangons s'oriente aujourd'hui vers les filets maillants et le pélagique.

La zone de pêche concernée s'étend sur l'ensemble et le large du golfe de GASCOGNE, soit en général de 30° à 50° N et de 5° à 15° W.

3.1.3. Chalutiers

La zone d'action des chalutiers semi-industriels de DOUARNENEZ (comme ceux de CONCARNEAU et de LORIENT) comprend aujourd'hui les parages OUEST et NORD IRLANDE et les parages OUEST et NORD des ILES BRITANNIQUES.

En ce qui concerne les chalutiers artisanaux, les parages fréquentés sont essentiellement la MER d'IRLANDE (BISHOP-SMALL) et à la bonne saison, les parages de la GRANDE SOLE et OUEST IRLANDE (PORCUPINE).

2 chalutiers artisans armés en pêche côtière fréquentent les secteurs OUEST BRETAGNE et MANCHE OUEST.

3.1.4. Langoustiers (5 navires)

Les eaux Mauritanienes (BANC d'ARGUIN) sont traditionnellement les parages fréquentés par les navires langoustiers de DOUARNENEZ.

Cette activité a été maintenue après de difficiles négociations intergouvernementales, et avec la CEE, par le biais de licences de pêche accordées aux navires Douarnenistes (Armement FRANCE LANGOUSTE) qui sont les seuls navires français à travailler dans ces eaux avec les navires de CAMARET.

La conclusion d'un accord entre la CEE et la Mauritanie fin 1987 devrait permettre la poursuite de cette activité pendant quelques années encore. Des difficultés subsistent toutefois sur les zones de pêche où des incidents opposent pêcheurs français et portugais également détenteurs de licences.

3.2. NAVIRES DES PORTS DE CAMARET et MORGAT

3.2.1. Langoustiers (5 navires)

Comme les langoustiers Douarnenistes, et dans les mêmes conditions, les 5 langoustiers Camarétois pêchent la langouste rose et rouge sur le BANC d'ARGUIN, au large des côtes Mauritanienes, de Septembre à Juin. Un langoustier de l'Armement FRANCE LANGOUSTE de DOUARNENEZ est armé par un équipage camarétois et livre sa production à CAMARET.

3.2.2. Crabiers (2 navires)

Pratiquée par 1 crabier et 1 crabier-thonier respectivement d'Avril à Décembre et d'Avril à Juin, la pêche au crabe s'effectue au large de la BRETAGNE SUD, sur le banc de la CHAPELLE et sur les hauts fonds d'ARMEN.

3.2.3. Thoniers (5 navires)

Le secteur de pêche au thon germon se situe entre 30° et 50° de latitude Nord et 05° et 15° de longitude Ouest.

Le nombre de navires reste égal, et la rentabilité a été comparable. Les navires sont loin, cependant, du seuil maximum de rentabilité.

3.2.4. Thoniers Chalutiers (3 navires)

Trois unités de 17 à 22 m, armés en pêche au large, chalutent au large de l'IRLANDE toute l'année, par marées de 10 jours. Un chalutier neuf a été mis en service à la mi-1987.

3.2.5. Coquilliers (10 à 15 navires)

A) En rade de BREST

Une quinzaine de petites unités pêchent la coquille Saint Jacques, praires et pétoncles de Novembre à Février en rade de BREST.

B) En Baie de CAMARET

Les mêmes navires et ceux du quartier de BREST draguent la coquille Saint Jacques dans la zone militaire de l'avant-goulet de BREST avec l'accord du Préfet Maritime, chaque mercredi, en complément des jours d'ouverture de pêche en rade de BREST.

Cette pêche devant CAMARET se pratique cependant en fonction de l'état de la ressource. Elle a été limitée aux mercredis du mois de Décembre pour la coquille Saint Jacques mais a été prolongée jusqu'au 6 Avril 1988 pour la pêche des pétoncles blancs, particulièrement abondants cette saison.

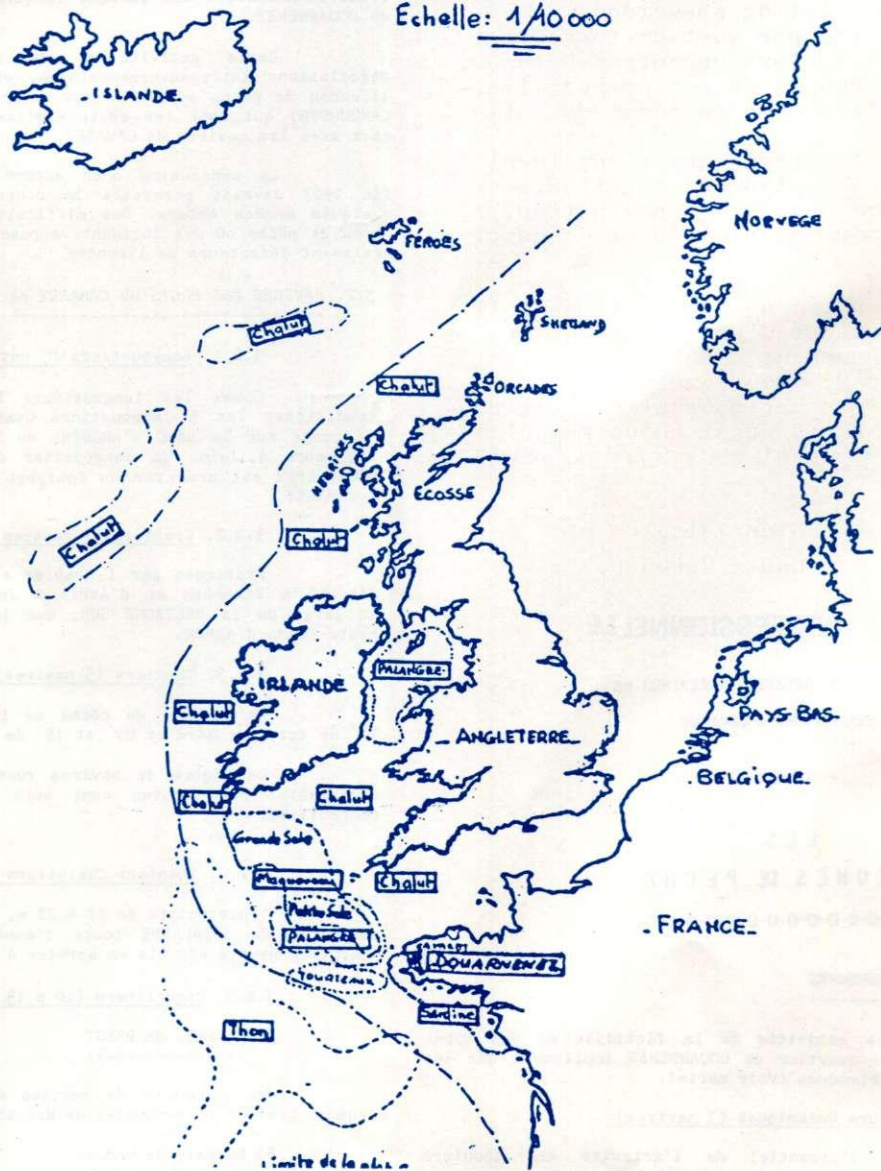
3.2.6. La pêche côtière (40 navires)

Sur les 50 unités immatriculées à CAMARET, 36 sont armées en pêche côtière (6) et en petite pêche (30). Sur ce nombre, 14 navires sont basés à MORGAT et 15 à CAMARET. Durant la saison des coquilles Saint Jacques, quelques-uns d'entre eux sont mouillés à LANDEVENNEC ou au FRET.

Exception faite des petits chalutiers sortant pendant 48 heures les petits bateaux ne sortent que quelques heures.

- 26 -
ZONES DE PECHE FREQUENTEES
PAR LES PECHEURS DOUARNENISTES

Echelle: 1/10 000



Documents fournis gracieusement
par les Affaires Maritimes

